



Déclaration liminaire CGT Educ'Action au CSA SD du Var du 27 novembre 2023

Monsieur le DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

C'est dans un triste contexte que se déroule cette réunion relative au Bilan de la rentrée scolaire 2023. En effet, ce début d'année scolaire a été marqué par l'effroyable attaque meurtrière au lycée Gambetta d'Arras le vendredi 13 octobre, qui a plongé la communauté éducative dans l'effroi, la tristesse et l'émotion. Trois ans après l'assassinat de notre collègue Samuel Paty et trois jours avant l'anniversaire de sa mort, la violence aveugle a encore frappé, plaçant ainsi toute la communauté éducative dans un état de sidération. Notre collègue Dominique Bernard, a été assassiné sur son lieu de travail en exerçant son métier, tout simplement. Nous ne pouvons pas tolérer qu'on puisse mourir du seul fait d'effectuer son travail.

Jusqu'à présent, les réponses qui ont été apportées à cet événement sont avant tout sécuritaires. Mais pour la CGT, ces mesures nécessaires pour protéger les personnels, ne seront réellement efficaces que si l'on accorde à l'École des moyens à la hauteur de ses besoins. Ce qui permettrait certainement de redonner de la sérénité autant pour les personnels qui y exercent que pour les élèves.

Pour l'heure, des conditions de travail délabrées, et des salaires insuffisants conduisent au manque d'attractivité de l'ensemble des métiers de l'Éducation nationale. De plus le manque de postes dans chacun d'eux nuit aux conditions de travail de tous les autres. Par exemple le fait que les personnels administratifs soient en sous effectif, à des répercussions négatives sur la gestion des autres personnels comme par exemple les erreurs indiciaries enregistrées sur les payes des AED du Var durant l'été, ou les retards parfois de plus d'un an sur le versement des ISSR ou le remboursement des frais de déplacement pour les TZR de l'académie. Pour la CGT il faut donc un plan d'urgence de création de postes de personnels d'éducation et d'enseignement mais aussi de personnels ATSS ainsi qu'un vrai statut et des salaires attractifs pour les personnels les plus précaires comme les AED et AESH.

Or c'est tout le contraire qui est fait par notre ministère avec la mise en place du Pacte ! Contre l'avis unanime des organisations syndicales représentatives, le ministère l'a imposé de façon unilatérale en publiant les textes réglementaires au cœur de l'été. Le pacte est une profonde entaille au statut de la fonction publique, une duperie inégalitaire avec pour logique « travailler plus pour perdre moins ». Une fois de plus, le gouvernement compte sur les personnels pour pallier les insuffisances de l'institution à moindre coût.

Sur ce sujet , la CGT dénonce les nombreuses pressions depuis la rentrée, qui ont eu lieu sur les collègues, concernant les Remplacements de Courte Durée ainsi que le manque de démocratie qui a conduit à ne pas faire voter le plan RCD dans bon nombre de conseil d'Administration d'EPL. D'ailleurs les rares fois où cela a pu avoir lieu les votes contre l'ont largement emporté comme au lycée Bonaparte à Toulon.

Pour la rentrée prochaine l'annonce de la suppression de plus de 2000 postes d'enseignants nous montre bien que la politique du « *faites mieux avec moins* » va se poursuivre. Ainsi la nouvelle réforme de la Voie Professionnelle va engendrer son lot de fermetures de filières, de plans de reconversions forcées et de pertes de postes . La CGT Educ'Action s'y oppose et appelle avec l'intersyndicale, l'ensemble des personnels à une journée de grève et de manifestation le 12 décembre prochain contre cette réforme .

Les documents de travail pour cette instance nous montre certes que les prévisions d'effectifs-élèves supplémentaires ont été moindre que prévues à la rentrée 2023 dans le second degré, mais la tendance à l'augmentation de ces effectifs est néanmoins bien réelle dans le département avec 488 élèves de plus qu'en 2022. Pour la CGT c'est bien la preuve qu'il devient urgent de mettre des moyens conséquents afin de faire diminuer les effectifs par classe dans les collèges et les lycées du Var.

Concernant le premier degré vous nous annoncez une diminution globale des effectifs d'environ 560 élèves . La CGT tient cependant à relativiser ce constat global. En effet comme on nous l'a dit lors du CSA Académique cette diminution des effectifs est la plus faible de France par rapport à d'autres académies. En outre cela ne change rien au fait que notre P/E est toujours plus faible que le P/E national. Enfin ce constat global cache de profondes disparités dans le département . Ainsi par exemple la CGT a plusieurs fois dénoncé la situation des écoles du centre ville de Brignoles qui auraient toutes les caractéristiques du Réseau d'Education Prioritaire mais qui n'ont même pas pu bénéficier d'un classement dans le Réseau égalité des chances et des territoires.

Pour ce qui est de l'école inclusive, la CGT pointe l'extrême urgence de donner les moyens pour que celle-ci puisse fonctionner : allègement des effectifs, moyens humains supplémentaires, reconstitution des réseaux d'aides, places en établissements spécialisés, véritable statut pour les AESH, formation, accompagnement des équipes etc... Au lieu de cela le ministère a pris des mesures, sans aucune concertation avec les organisations syndicales , comme la mise en place du statut d'emploi des ARE et la transformation des PIAL en pôle d'appui à la scolarité. Ces réponses ne sont pas à la hauteur des enjeux de l'inclusion ; elles sont un mépris pour les élèves et les personnels. Les signalements au registre SST font apparaître la violence à laquelle les personnels sont de plus en plus confrontés : violence de certains élèves, violence de certains parents mais aussi violence de la hiérarchie qui n'apporte que très peu de réponses à la hauteur de la détresse de ces personnels en souffrance. Des directeurs et des directrices d'école qui sont submergés par le poids des responsabilités et le nombre de tâches à effectuer sans moyen humain suffisant.

Il faut en finir avec la politique managériale, l'empilement incessant de tâches et d'évaluations supplémentaires et les injonctions et annonces gouvernementales permanentes.